

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

**PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE AUX
2792-2794, RUE SAINT-PIERRE OUEST (LOT 1 298 723)**

Le soussigné donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suivant l'adoption du premier projet de résolution numéros 24-373 en date du 3 juin 2024, tiendra une assemblée publique de consultation le **17 juin 2024**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

La demande concernant ce projet particulier (PPCMOI) vise à permettre la délivrance d'un permis de construction pour une résidence unifamiliale isolée sur un lot déjà construit (**lot 1 298 723**), **sis aux 2792-2794, rue Saint-Pierre Ouest**.

La nature du projet particulier se résume comme suit :

Résolution	Nature du projet
Résolution 24-373 (district La Providence)	<p>Dans le cadre d'une opération cadastrale destinée à créer une copropriété horizontale, permettre la construction d'une seconde résidence unifamiliale isolée sur un lot déjà construit, correspondant aux adresses civiques 2792-2794, rue Saint-Pierre Ouest, et ce, conditionnellement à ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) que le nombre de logements présents dans la résidence actuelle soit réduit de 3 à 2, conformément au règlement d'urbanisme en vigueur; b) que l'aménagement paysager de la bande riveraine soit réalisé avant la délivrance du permis de construction; c) qu'aucun empiètement en bande riveraine et en zone inondable ne soit engendré; d) que le garage détaché soit démoli préalablement à la délivrance du permis de lotissement.

La zone 5207-H-02 est illustrée sur le croquis ci-dessous :



Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Internet suivante :
<https://www.st-hyacinthe.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Ce projet contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à ce projet peut communiquer avec la Division planification du Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450 778-8300, poste 8321.

Toute question relativement au processus découlant du présent avis ou toute demande pour obtenir une copie du projet de résolution peut être adressée en communiquant avec le greffe de l'hôtel de ville au 450 778-8300, poste 8317. Le projet de résolution est également disponible sur le site Internet de la Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 4 juin 2024.

Le greffier par intérim de la Ville,



Me André Cordeau